



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Pôle éducatif du Mont de Vannes

28, route de Ronchamp
70270 SAINT-BARTHELEMY

**Inspection
éducation nationale
circonscription de
Luxeuil**

07 66 48 22 65 / 09 67 49 83 62
ecole.saint-barthelemy@ac-besancon.fr

Procès-verbal du conseil d'école du 22 juin 2023

Début de séance à 17H

Présents :

Enseignants :	M. LUKASZCZYK, M. MILLOT, Mme IATTONI, Mme LOVAT, Mme LEIFFLEN, M. THIETRY
Présidente du SIVU :	Mme COUTHERUT
Maires :	M. OUDOT, M. DEMANGE, M. MASSON
ATSEM :	Mme BOUVERET, Mme PERNOT
Représentants des parents d'élèves :	Mme METRAL, Mme GARRET,
Responsable du périscolaire :	Mme SEGOGNE
Agents d'entretien :	Mme PETITGIRARD, Mme GUERRE

Excusés :

DDEN :	
RASED :	Mme FAIVRE
Représentants des parents d'élèves :	Mme JEANNEY, Mme DAGNAUD
AESH :	Mme MARSAUT
Enseignants :	Mme BOUFFETEAU

Ordre du jour :

- Le périscolaire
- Sécurité / PPMS / Plan de lutte contre le harcèlement
- Inscriptions ; prévision pour la rentrée 2023 et répartition
- Organisation de l'accueil des élèves en 6ème, en CP et en PS
- Actions pédagogiques et projets / Bilan financier de la coopérative
- Préparation des élections pour l'année 23-24
- Travaux menés / Projet micro-crèche
- Réponses aux questions des parents (celles-ci auront été formulées et soumises à l'équipe pédagogique au moins une semaine avant)

Le périscolaire

L'activité Pushcar est à poursuivre l'année prochaine, elle a beaucoup de succès. 53 enfants du territoire sont accueillis. Le francas est ouvert cet été du 10 au 28 juillet avec le thème des mythes et légendes. Les enfants seront invités à de nombreuses sorties et activités : la Praille, les « P'tis sentiers animés », le parc du Petit Prince...

Sécurité / PPMS / Plan de lutte contre le harcèlement

Une alerte incendie a été provoquée le jeudi 8 juin en maternelle et en élémentaire. Les élèves se sont rendus dans la cour de récréation. Les élèves et de la communauté éducative a su réagir de manière approprié et efficace.

Une alerte incendie a également été provoquée en élémentaire le 28 juin. Les élèves se sont rendus dans la salle de motricité de l'école maternelle.

Les exercices « incendies » ont été réalisés avec succès.

Plan de prévention du harcèlement, pour un climat scolaire serein :

1) *Développement des compétences psychosociales des élèves et enseignants*

- a) Ateliers en petits groupes lors de journée laïcité : Respect des règles (les interdits) / Faire remonter les propositions des élèves (libre arbitre des enfants) / Vigilance aux situations de conflits
- b) Election et définition des rôles des délégués : Empathie (jeux de rôle) / Respect des différences physiques / Mixité / Laïcité / Jeux de coopération / Valeurs de la France / Valeurs de l'école / Liberté d'expression : journalisme / Harcèlement
- c) Réalisation d'affichages sous formes de panneaux du code de la route pour le respect des règles de l'école :
 - 1. Apprentissage des panneaux (en situation avec le SRAV)
 - 2. Séance sur les logos
 - 3. Approche positive des règles : Fraternité / Respect / Persévérance

2) *Formation sur la prévention auprès des parents et adultes de l'école (enseignants, Atsem, AESH, ...)*

- a) Information aux parents lors de la réunion de rentrée scolaire et rappel des modes de communication en cas de conflit entre deux camarades : Echanger avec son enfant / Informer l'enseignant de son enfant / Echange entre les 2 élèves concernés en présence d'un adulte / Vigilance des adultes de l'école, tous informés de la situation (situation consignée dans un cahier commun) / Retour auprès du parent / Si renouvellement, activation du plan harcèlement :
 - (1) Ien et cellule Phare académique informés
 - (2) Rédaction d'un article 40 au procureur
 - (3) Entretien avec les élèves concernés
 - (4) Sanction réparatrice / Exclusion si nécessaire.
- b) Réunion d'information sur le harcèlement par un organisme extérieur (Infirmière du collège / gendarmerie) à destination des familles et du personnel du périscolaire
- c) Séances sur le harcèlement et la protection de l'enfance en classe et/ou en ateliers : Analyse d'affiche de sensibilisation / Rédaction de slogans / Réalisation d'un film

Plan de lutte et de traitement des situations de harcèlement :

pHARe : qu'est-ce que c'est ?

C'est un programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles fondé autour de 8 piliers

Mesurer le climat scolaire.

Prévenir les phénomènes de harcèlement.
Former une **communauté protectrice** de professionnels et de personnels pour les élèves.

Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.

Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.

Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.

Suivre l'impact des actions

Mettre à disposition une **plateforme dédiée aux ressources**

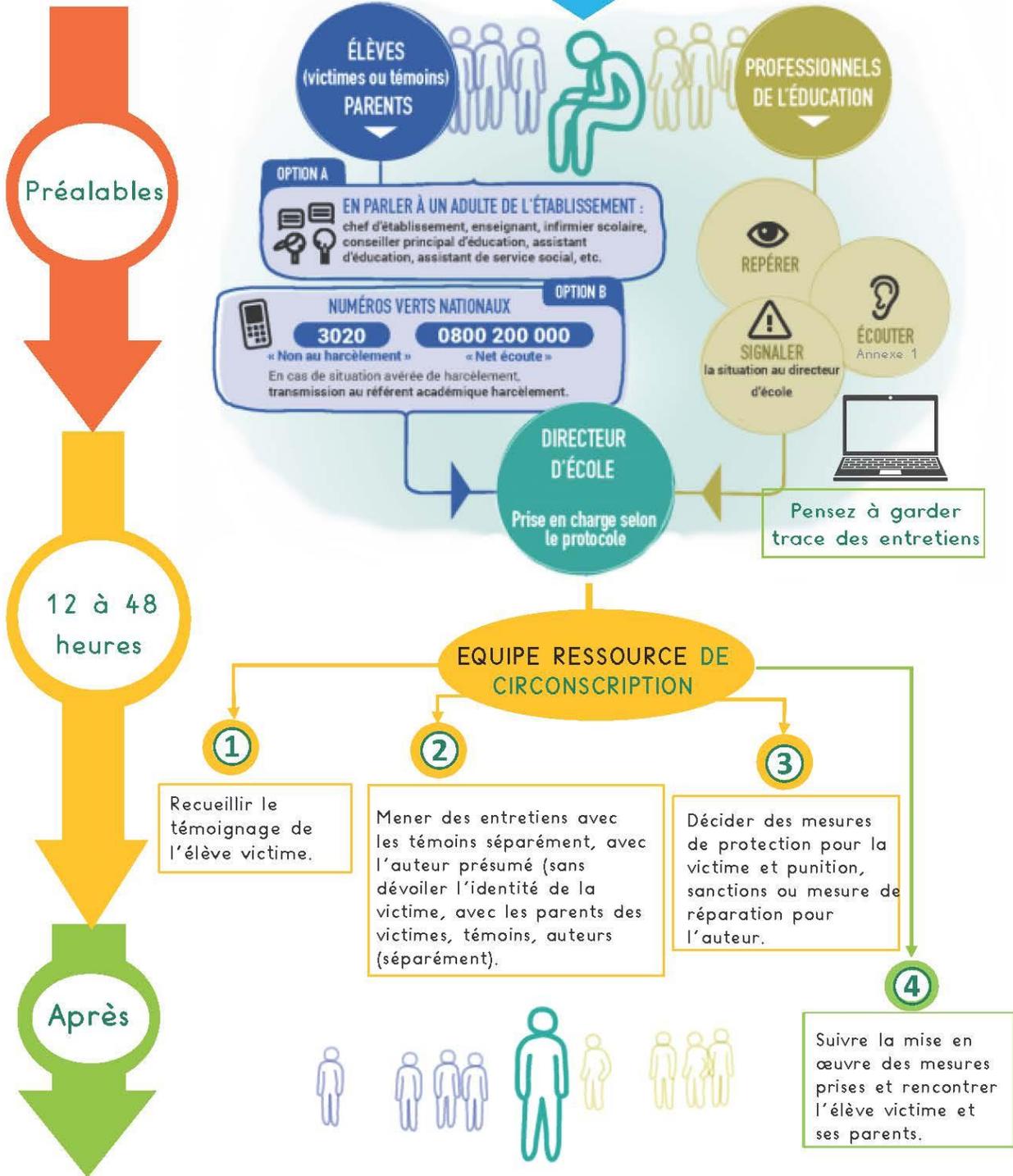
Des actions sont mises en place tout au long de l'année

Formation d'une communauté protectrice (personnes ressources)
Rédaction et mise en œuvre **d'un protocole de prise en charge 10 heures d'apprentissage** par an du CP au CM2 > prévention harcèlement
Sensibilisation des familles et des personnels
Formation d'élèves ambassadeurs

Trois temps forts

La **Journée nationale** de lutte contre le harcèlement
Le **Prix Non au harcèlement**
Le **Safer Internet Day**

Que faire face à une situation de harcèlement à l'école ?



Qu'est-ce que l'éducation à la sexualité ?

« L'éducation à la sexualité est une manière d'aborder l'enseignement de la sexualité et des relations interpersonnelles qui soit :

- fondée sur l'égalité des sexes et des sexualités ;
- adaptée à l'âge ;
- basée sur des informations scientifiques ;
- sans jugement de valeur.

Cette éducation s'inscrit dans une conception holistique de la santé et est un outil indispensable pour atteindre l'égalité femmes - hommes ».

- Une expression souvent mal comprise, avec une vision restrictive limitée aux rapports sexuels (envisagés seulement chez les adolescents au collège et au lycée)
- La sexualité est donc à comprendre au sens large ; y compris ce qui, dans nos relations interpersonnelles et sociales, a trait au fait que nous sommes des individus sexués.

Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.
Rapport (2016) relatif à l'éducation à la sexualité

« Il s'agit d'une démarche éducative transversale et progressive, qui vise à favoriser :

- l'estime de soi,
- le respect de soi et d'autrui,
- l'acceptation des différences,
- la compréhension et le respect de la loi et des droits humains,
- la responsabilité individuelle et collective,
- la construction de la personne et l'éducation du citoyen.

Son approche globale et positive doit être adaptée à chaque âge et à chaque niveau d'enseignement. Il est indispensable de s'appuyer sur les valeurs laïques et humanistes pour travailler avec les élèves dans une démarche fondée sur la confiance ».

Circulaire éducation à la sexualité du 12-09-2018

Code de l'éducation Article L312-16

Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène. Ces séances présentent une vision égalitaire des relations entre les femmes et les hommes. Elles contribuent à l'apprentissage du respect dû au corps humain et sensibilisent aux violences sexistes ou sexuelles ainsi qu'aux mutilations sexuelles féminines. [...]

Code de l'éducation Article L121-1

[...] Les écoles, les collèges et les lycées assurent une mission d'information sur les violences, y compris en ligne, et une éducation à la sexualité ainsi qu'une obligation de sensibilisation des personnels enseignants aux violences sexistes et sexuelles ainsi qu'aux mutilations sexuelles féminines et à la formation au respect du non-consentement.

Cadre institutionnel : Code de l'éducation

Enjeu primordial au sein du système éducatif, la santé, dans ses dimensions physique, psychique, sociale et environnementale, est un élément essentiel de l'éducation de tous les enfants et adolescents. Elle constitue un facteur important de leur réussite éducative.

Structuré autour de 3 axes :

- L'éducation à la santé, fondée sur le développement des compétences psychosociales en lien avec les programmes d'enseignement et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;

- La prévention qui regroupe les actions centrées sur une ou plusieurs problématiques de santé prioritaires ayant des dimensions éducatives et sociales, notamment des actions relatives aux conduites à risques ;
- La protection de la santé par le développement d'un environnement favorable à la santé et au bien-être.

Le parcours éducatif de santé
Circulaire n°2016-008 du 8 janvier 2016

Inscriptions ; prévision pour la rentrée 2023 et répartition

Classes	Enseignant (e)	EFFECTIFS									TOTAL
		TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Classe 1	M.LUKASZCZYK	1	14	5							20
Classe 2	M. MILLOT			8	11						19
Classe 3	Mme IATTONI					9	13				23
Classe 4	Mme LOVAT							12	7		19
Classe 5	Mme LAROCH								7	13	20
		1	14	13	11	9	13	12	14	13	101

Les élèves de CM1 sont répartis en conseil des maitres pour leur réussite individuelle et pour favoriser le climat de classe.

Les listes de fournitures pour la rentrée sont présentées aux parents pour validation. Les enseignants donneront ensuite à chaque élève leur liste pour la rentrée.

Actions pédagogiques et projets / Bilan financier de la coopérative

(Premier axe prioritaire du projet d'école : Assurer un parcours de réussite à chaque élève
Et troisième axe : Construire les conditions d'une prise en charge éducative cohérente)

Activités collectives :

La prise des photos de classe a eu lieu le jeudi 27 avril par Express photo de Lure, les photos ont été distribuées.



Les maternelles, les CP-CE1, ... ont participé à la réalisation d'affiches pour encourager les concurrents du premier SAINT-BAR'TRAIL qui a lieu le dimanche 12 mars 2023 par l'intermédiaire de l'association SUMLEJANG. Contact : sumlejang@orange.fr / www.saintbartrail.fr

L'association nous a offert beaucoup de matériel pour le projet jardin de l'école. Les enseignants et les élèves les remercient. (Module E3D)



La MNVS est intervenue lors de deux séances par classe de maternelle pour renforcer les apprentissages autour de ce thème.

Les spectacles vivants :

La classe de **CP-CE1** ont assisté à un spectacle de musique, de Frédéric JOUHANNET.

Coût : 115 euros pour les tickets, 120 euros de bus, soit 10.21 euros / élève.

Les classes de CE2-CM sont allés au **spectacle Boom Boom Kids** :

Vendredi 6 janvier, les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 sont allées voir, à Luxeuil les Bains, un spectacle « humorythmique ». C'est à dire drôle et musical.

Coût : 220 euros pour les tickets, 125 euros de bus, soit 7.18 euros / élève.



Les élèves de la maternelle se sont rendus au spectacle vivant Poetinha des JMFrance, le vendredi 26 mai à 10h15.

Coût : 180 euros pour les tickets, 125 euros pour le bus, soit 8.47 euros / élève.

Les classes recevront un musicien « Les Rendez-Vous » qui viendra présenter le violon et l'alto au mois de juillet. La demi-journée est financée par le réseau ECHO (300 euros environ pour toutes les classes).

Les classes de cycle 2 et 3 ont participé au FICA (Festival International du Cinéma d'Asie) Coût :338 euros avec les bus, soit 5.11 euros / élève

Ces spectacles permettent de compléter l'éducation artistique et culturelle (EAC) qui a pour objectif d'encourager la participation de tous les enfants et les jeunes à la vie artistique et culturelle, par l'acquisition de connaissances, un rapport direct aux œuvres, la rencontre avec des artistes et professionnels de la culture. C'est l'un des axes prioritaires de notre projet d'école.

Activités d'éveil au monde et à la citoyenneté :

Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont participé au module sur la réserve naturelle des Ballons Comtois animé par la MNVS. Ils ont parcouru 8 km.

A travers leurs découvertes et leurs ateliers les élèves alimentent leurs objectifs du socle en EDD : La responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de la santé, du changement climatique, de la biodiversité et du développement durable. (Module E3D)

Les classes maternelles ont reçu Laurent BERNARD et son animation sur **les 5 sens** le 21 novembre.

Ils se sont rendus aux P'tits Sentiers : une ferme éducative et itinérante, des animations adaptées, de la pédagogie, des spectacles de marionnettes, des balades et surtout de belles découvertes ! Niché dans un coin de nature sur les hauteurs de Saint-Bresson. Pierrot et Perrine vous accueillent dans leur joli petit univers de contes et de poésies. Partez à la découverte des animaux de la ferme et d'un élevage atypique. Coût : 540 euros soit 13.35 euros par élève

Les CE2-CM ont reçu le 14 octobre deux illustratrices du festival des mots d'En-vies d'ici.

Les CE2 CM1 participent à des échanges d'écriture sous contraintes via Twoulipo



Les classes de CP CE1 et CE2 CM1 sont inscrites au Printemps du Livre de Jeunesse #PLJ2023

Rencontre avec des auteurs / illustrateurs :

- Gilles Baum pour les CE2 CM1
- Christine Naumann-Vuillemin pour les CP CE1

Le DASEN, M. Destable, est venu voir les productions et en a profité pour visiter notre belle école.

Une restitution a eu lieu le 10 juin à Melisey avec tous les auteurs. Ce moment a permis la présentation de toutes les productions d'élèves.



L'opération est financée et par :

- la DRAC
- La Médiathèque départementale
- La communauté de communes des 1000 étangs
- la mairie de Mélisey
- Canopé

Les CE2-CM1-CM2 se rendront à Bol d'Air à la Bresse pour une activité d'accrobranche, jeudi 6 juillet. Coût : 764 euros, soit environ 17 euros par enfant.

Les élémentaires participeront à une rencontre du réseau ECHO autour de l'Histoire de France. Le coût du bus est pris en charge par le réseau ECHO. Ils ont également participé à une randonnée et une exposition artistique sur le thème de l'arbre à Fresse.

L'ensemble de l'école a participé aux rencontres de jeux réflexifs et sportifs.

Les CP-CE1 se sont rendus à Luxeuil pour l'Ecclesia et le patrimoine luxovien. Coût : 240 euros et 190 euros de bus soit 18.7 euros par élève.

Ils recevront également le Domaine de l'étoile en cette fin d'année.

Les maternelles se rendront le 26 juin à Servance pour présenter leurs danses aux autres écoles du secteur. Le trajet est financé par le réseau ECHO.

Le spectacle de l'école est prévu le mardi 27 juin à 15h30. Les élèves sont sous la responsabilité des enseignants jusqu'à 16h30.

A 16h30, l'association des Lutins du Mont de Vannes organise sa « kermesse » dans la cour de l'école. A 16h30, les élèves retourneront dans leur classe puis ils seront sous la responsabilité de leurs parents.

Questions et remarques diverses

Les informations pratiques et certaines actualités de l'école sont présentes sur son blog : <http://prim-st-barthelemy.ac-besancon.fr/>

L'offre de mission pour accueillir des services civiques est lancée. La diffusion peut être réalisée par tous les partenaires de l'école.

La réunion de rentrée 2023 parents-professeurs débutera par un moment collectif avec le directeur de l'école, les élus, les accompagnatrices des bus et le périscolaire.

Conseil d'école numéro 3 du 22/06/2023

Le directeur, président du conseil
M. LUKASZCZYK

Le secrétaire de séance

POLE EDUCATIF

28, route de Ronchamp
70270 ST BARTHELEMY

~~03 83 49 83 62~~
~~ecole.saint-barthelemy@ac-besancon.fr~~